

REPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
UNIVERSITÉ « MOULOUD MAMMÉRI » DE TIZI-OUZOU  
FACULTÉ DU GÉNIE DE LA CONSTRUCTION



**AVIS D'APPEL A UNE CONSULTATION  
N°24/FGC/UMMTO/2024**

La faculté du génie de la construction de l'université « Mouloud MAMMÉRI » de Tizi-Ouzou lance une consultation relative au frais de **nettoyage des espaces pédagogiques et des espaces administratifs de la faculté du génie de la construction** dans le cadre de son budget de fonctionnement 2025. **Chapitre 22-18 article 03.**

Le cahier des charges est structuré en un lot unique : « **Nettoyage des espaces pédagogiques et administratifs de la faculté du génie de la construction** ».

Les soumissionnaires intéressés par la présente consultation sont invités à retirer le cahier des charges auprès du secrétariat général de la faculté du génie de la construction de l'Université Mouloud MAMMÉRI de Tizi-Ouzou.

Les offres doivent être déposées au secrétariat général de la faculté du génie de la construction sous pli fermé unique portant la mention :

**A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres  
Consultation N°24/FGC/UMMTO/2024 relative au frais de nettoyage des espaces pédagogiques et des  
espaces administratifs de la faculté du génie de la construction.**

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier doit comporter les pièces suivantes :

**Dossier de candidature :**

- ✓ Déclaration de candidature dûment renseignée, signée datée et cachetée.
- ✓ Déclaration de probité dûment renseignée, signée datée et cachetée.
- ✓ Copie du statut de l'entreprise pour les sociétés.
- ✓ Copie du registre de commerce.
- ✓ Copie de convention avec le CET
- ✓ Copie de l'identification fiscale.
- ✓ Numéro et domiciliation du compte bancaire.
- ✓ Copie de l'extrait de rôle apuré ou avec échéancier et daté de moins d'un mois à la date de la soumission.
- ✓ Attestation de mise à jour délivrée par la CASNOS et CNAS
- ✓ Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotées de personnalité morale de droit algérien
- ✓ Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou le cas échéant des sous-traitants :

#### - Capacité technique :

- Liste de moyens humains dont dispose l'entreprise.
- Déclaration et demande d'affiliation de chaque femme de ménage établie par la CNAS avec la mention du poste occupé par le salarié (poste occupé : femme de ménage ou agent d'entretien)
- Attestation d'affiliation en **qualité d'ACTIF** de chaque femme de ménage en cours de validité (moins de trois mois à compter de la date d'établissement)
- Liste des matériels en possession avec justificatifs (factures d'achat conforme à la réglementation, cartes grises avec assurance, PV d'huissier de justice)

#### Offre technique :

- ✓ Déclaration à souscrire et déclaration de probité qui doivent être dûment renseignées, datées, signées, et cachetés par le soumissionnaire.
- ✓ Cahier des charges renseigné, daté, coté et paraphé lu et approuvé portant à la dernière page la mention « lu et accepté ».

#### Offre financière :

- ✓ Lettre de soumission dûment renseignée, datée, signée et cachetée.
- ✓ Bordereau des prix unitaires dûment daté, signé et cacheté.
- ✓ Détail quantitatif et estimatif dûment daté, signé et cacheté.

Un délai de **huit (08)** jours est accordé aux soumissionnaires pour préparer et déposer leurs offres à compter du : **09/12/2024**.

La date limite de dépôt des offres est fixée pour le **16/12/2024 à 10 H 30 mn** au secrétariat général de la faculté de génie de la construction, sise à HASNAOUA II, 02<sup>ème</sup> étage, bureau N° B40.

Les soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture des plis qui se fera le jour même à **11 H** au bureau B40, secrétariat général de la faculté du génie de la construction (HASNAOUA II).

La durée de la validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois mois à compter de la date d'ouverture des plis.